



# **BUREAU EXECUTIF DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Réunion du 27 septembre 2012**

## **PROCES VERBAL**

**Présidence :** David LAPPARTIENT.

**Membres présents :**

Pierre **POUYET**, Trésorier Général ; Laurence **LEBOUCHER**, Vice-Présidente ; Alain **CALVEZ**, René **PELCAT**, Christian **DOUCET**, Ludovic **SYLVESTRE**, Vice-Présidents ; Cyrille **GUIMARD**, membre.

**Membres absents excusés :** Patrice **ROY**, Secrétaire Général ;

**Invités :** Frank **FILBIEN**, Président de la commission du VTT. Sylvain **DUPLOYER**, Président de la commission du BMX ; Henri **LAFARGUE**, Président des commissions « Jeunesse », « Informatique et nouvelles technologies » ; Michel **BERGEAT**, Président de la commission des finances ; Roger **BORDEAU**, Président de la Commission du cyclisme de loisir ; Marc **MADIOT**, Président de la LNC ;

**Invités excusés :** Armand **MEGRET**, Médecin fédéral national.

**Assistent également à la réunion :**

Olivier **QUEGUINER**, Directeur général ;  
Nadine **PAUTRAT**, Directrice des ressources humaines,  
Thierry **BONVARLET**, Directeur comptabilité et finances,  
Jean-Pierre **GIBOURDEL**, Directeur des activités sportives,  
Christophe **LAVERGNE**, Directeur juridique ;  
Elgan **DELTERAL**, Assistant juridique,  
Magali **DELLA SCHIAVA**, Assistante du Président.

**Personnel fédéral excusé :** Isabelle **GAUTHERON**, Directrice technique nationale ; Maria **GUERREIRO**, Directrice comptabilité et finances.

**La séance est ouverte à 9 h 00'**

### **I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT**

David LAPPARTIENT souhaite la bienvenue aux membres.

Les membres du Bureau Exécutif adressent à Madame et Monsieur LAPPARTIENT toutes leurs félicitations pour la naissance de leur fille Corentine.

### **II. ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 30 août 2012**

#### **IX.2.a : Commission du BMX, CERFRES**

Suite à une erreur d'orthographe, le terme « SERFRES » est remplacé par « CERFRES ».

### XII.12.1 : Caméras sur casque

La phrase « cette proposition est adoptée pour les seuls Championnats de France » est supprimée.

Après prise en compte de ces modifications, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## **III. VIE FEDERALE ET INFORMATIONS DIVERSES**

### **1. Statistiques des licences**

David LAPPARTIENT commente l'état comparatif des situations arrêtées aux 21 septembre 2012 et 2011. Il souligne une progression de 3.287 licences (+2.93%) pour un total de 115 607. Il affirme que ces chiffres lui laissent penser que le nombre total de licenciés en fin d'année sera légèrement inférieur à 116.000.

La métropole enregistre une progression de + 2.89%, l'outre-mer + 3.47%. Certaines licences d'outre-mer doivent encore être saisies.

Le BMX représente 18% des licenciés (+7.17%). Le VTT progresse de 5% (21% des licenciés). La Route progresse de 1.48% (60.7% des licenciés). La grande majorité des Comité régionaux est en nette progression.

Par ailleurs, 783 licences individuelles ont été délivrées.

Lors du mandat actuel, 12 000 licences supplémentaires ont été enregistrées à la FFC.

### **2. Equipements sportifs**

David LAPPARTIENT informe les membres de l'arrivée de Monsieur Guillaume SCHWAB au sein de la FFC, lequel sera en charge du recensement des équipements sportifs dans un premier temps puis à la réalisation du schéma directeur des équipements sportifs de la FFC.. Le Président rappelle que cette création de poste est financée en partie par le Mécénat FFC/ASO.

Monsieur SCHWAB sera associé à la réalisation du schéma directeur du BMX ainsi qu'au projet de vélodrome à Saint-Pierre d'Oléron. Une information sera faite auprès des comités régionaux et départementaux afin de les informer de cette création de poste ainsi que dans « La France Cycliste ».

### **3. Vélodrome de Saint-Pierre d'Oléron**

René PELCAT fait part d'une réunion tenue entre les représentants du club et de la municipalité. Historiquement, le terrain a été légué à la mairie contre la construction d'un vélodrome. La Mairie a été condamnée par décision de justice à une astreinte d'un montant de 500 euros par jour tant que le vélodrome n'aura pas été reconstruit. Les deux parties auraient trouvé un accord selon lequel dès le début des travaux le club retirerait sa demande indemnitaire.

Le Président ne souhaite pas que la municipalité se trouve en difficulté financière et espère qu'un accord entre les parties sera trouvé en ce sens, mais tient à ce que le vélodrome soit construit.

### **4. Championnats du Monde**

#### 4.1 Championnats du Monde de VTT à Saalfelden-Leogang

David LAPPARTIENT félicite Julie BRESSET pour son titre mondial, laquelle réalise le doublé après sa victoire aux Jeux Olympiques de Londres, et félicite le relais français qui termine à la deuxième place.

Julien ABSALON termine à la quatrième place.

Au classement, avec treize médailles, la France termine deuxième nation mondiale.

#### 4.2 Championnats du Monde Route à Maastricht

Chez les Espoirs, Bryan COQUARD termine deuxième et décroche une nouvelle médaille d'argent après les Championnats d'Europe et les Jeux Olympiques (Omnium Piste).

En Elite Hommes, le Président adresse ses félicitations à Sylvain CHAVANEL qui décroche le titre de Champion du Monde par équipes de marque.

S'agissant de la course en ligne, l'Equipe de France a tenu son rang autour de son leader Thomas VOECKLER qui termine septième au terme d'un final brillamment remporté par Philippe GILBERT (Belgique).

En marge de ces Championnats se sont tenus le Comité Directeur et le Congrès de l'UCI. David LAPPARTIENT fait part de l'entrée de Monsieur Daniel BAAL, ancien Président de la FFC, au sein du Comité Directeur en remplacement du Président de la Confédération Européenne atteint par la limite d'âge.

Marc MADIOT souhaite faire part de sa grande inquiétude face à l'organisation par l'UCI de plusieurs épreuves World Tour dans plusieurs pays éloignés, ceci à cause de considérations principalement économiques et parfois au détriment des intérêts des coureurs cyclistes. Le Président de la LNC constate que le cyclisme devient un sport anglo-saxon qui se développe au détriment de l'Europe. Marc MADIOT rappelle que le cyclisme existe principalement grâce à l'Europe et à ses courses européennes.

David LAPPARTIENT explique que le Comité Directeur UCI est composé de 15 membres dont le Président, les cinq représentants des confédérations et neuf autres membres parmi lesquels six européens maximum (pour un maximum de 8) et que lors des élections de l'UEC qui se tiendront le 3 mars 2013 à Paris, huit représentants européens pourront être élus. A ce jour, six représentants européens sont en place rendant l'Europe minoritaire.

David LAPPARTIENT rappelle également que l'UEC représente plus de 80 % des revenus de l'UCI en termes de droits d'organisation. Le Président souhaiterait que le calendrier soit découpé en tronçons dont une fenêtre européenne importante comprise entre mars et septembre, comprenant la période des Classiques et les grands Tours, afin d'éviter aux sportifs des voyages fatigants et coûteux. Néanmoins ce dernier précise que les épreuves disputées dans des pays tels que la Chine rencontrent un grand succès.

Marc MADIOT intervient également pour demander le respect de la langue française lors de la tenue de réunions internationales et demande à la FFC d'intervenir dans ce sens.

David LAPPARTIENT souligne que le CIO est de plus en plus attentif au respect de la langue française comme langue officielle du monde sportif, avec l'anglais en seconde langue, comme l'ont montré les derniers Jeux de Londres.

#### **5. Réunion des Personnels des Comités régionaux.**

Le Président rend compte de la réunion au siège fédéral des personnels des comités régionaux FFC des 12 et 13 septembre 2012.

Ce dernier remercie Henri LAFARGUE et l'ensemble du personnel fédéral pour l'excellente tenue de cette réunion annuelle très appréciée des services régionaux permettant de nombreux échanges instructifs.

#### **6. Vendéespace**

David LAPPARTIENT informe les membres de l'ouverture du Vendéespace le 14 septembre 2012, très bel établissement susceptible d'accueillir de nombreuses manifestations cyclistes telles que le Cyclisme en salle. Alain CALVEZ, Vice-Président, représentait la FFC à cette occasion.

#### **7. Vélodrome de Roubaix**

David LAPPARTIENT rend compte de l'inauguration du Vélodrome de Roubaix du 15 septembre 2012 qui a remporté un franc succès et attiré beaucoup de monde dont plusieurs élus politiques.

René PELCAT rappelle que le Comité régional Nord Pas-de-Calais FFC y transfèrera son siège.

Cyrille GUIMARD informe les membres que l'équipe professionnelle Roubaix Lille-Métropole rencontre des difficultés à être subventionnée pour l'année à venir, remettant ainsi en cause son avenir dans le paysage cycliste français. Le Conseil Général serait susceptible de subventionner une partie du coût matériel. Cyrille GUIMARD rappelle également qu'en cas de budget insuffisant, l'équipe ne pourrait également pas se qualifier en DN1, ne pouvant assurer le respect de la réglementation liée à l'âge des coureurs.

René PELCAT demande à ce que toute subvention régionale ou locale ne soit pas prélevée sur le budget global du cyclisme de la région.

D'autre part, Sylvain DUPLOYER informe les membres qu'un projet de piste BMX va être lancé à Roubaix.

### **8. Réception des médaillés olympiques**

David LAPPARTIENT informe les membres avoir assisté à la réception par le Président de la République à l'Élysée des médaillés français des jeux olympiques et paralympiques.

### **9. Soirée des Champions**

Le Président informe les membres que le 9 octobre 2012 sera organisée la Soirée des Champions au théâtre national de Saint-Quentin en Yvelines, réunissant l'ensemble des Champions et médaillés français 2012.

### **10 Mécénat FFC/ASO**

David LAPPARTIENT présente l'état d'avancement des versements liés au Mécénat :

- Comités départementaux : 34 000 euros versés sur 93 000
- Comités régionaux : 50% des sommes a été versées
- Clubs : 50% des sommes a été versées.

Certains documents étant toujours en attente de réception, des fonds sont en attente de versement.

### **11. Dette du Comité régional de Guadeloupe**

Le Comité régional de Guadeloupe a proposé à la FFC d'établir une convention d'apurement de la dette d'un montant de 200 000 euros payable en 50 échéances mensuelles de 4 000 euros, pouvant être augmentées selon les disponibilités financières.

Il avait été demandé au Comité Régional la production de la situation comptable arrêtée au 30 juin 2012, certifiée par un commissaire aux comptes, et le procès-verbal de la délibération du comité directeur proposant un plan règlement de la dette.

Le Président rappelle que l'apurement de la dette ne dispense pas du paiement du courant.

Le Bureau demande au Comité Régional la production des éléments comptables et juridiques demandés au mois d'août 2012 mais se montre favorable à un échelonnement de la dette.

Ce point sera porté à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration des 12 et 13 octobre 2012.

### **12. ARJEL**

L'ARJEL, autorité de régulation des jeux en ligne, a adressé un courrier à la FFC l'informant que suite à son avis, les manches de la Coupe de France ne seraient pas soumises à paris sportifs.

David LAPPARTIENT rappelle que la FFC avait émis un avis réservé transformé en rejet par l'ARJEL.

Le Bureau estime que limiter le nombre d'épreuves soumises aux paris sportifs permet d'assurer la crédibilité du cyclisme et d'éviter toute dérive antisportive.

Christophe LAVERGNE rappelle également que l'installation de mesures de surveillances représente un coût important et que l'arrivée de paris sportifs pourrait représenter une certaine fragilité pour le cyclisme, lequel se bat déjà efficacement contre le dopage. Le Président indique son hostilité à voir des paris sur le Championnat de France sur route.

### **13. Jeux de la Francophonie**

David LAPPARTIENT a été invité à la présentation des Jeux de la Francophonie qui se tiendront à Nice en 2013. Le cyclisme n'étant pas au programme de ces Jeux, il a été décidé que le cyclisme serait présenté comme sport de démonstration. Notre sport possède la particularité de permettre une visite de l'ensemble du territoire et des communes avoisinantes.

Chaque coureur disposera du même modèle de vélo, les jeux de la Francophonie achetant les vélos utilisés à cette occasion avec l'aide des comités olympiques nationaux disposant de moyens financiers suffisants, ces mêmes vélos étant redistribués à l'issue des Jeux aux pays sous-développés. 52 pays sont d'ores et déjà inscrits.

### **14. Fondation FDJ**

La convention FFC/FDJ arrivant à échéance sur la question du BMX, les deux parties souhaitent que l'action perdure en matière de construction de pistes via un engagement sur quatre années.

### **15 Tour de l'Avenir**

David LAPPARTIENT félicite Warren BARGUIL pour sa brillante victoire sur cette épreuve.

## **IV. INTERVENTION DE LA DIRECTRICE TECHNIQUE NATIONALE, DU PRESIDENT DE LA LNC ET DU MEDECIN FEDERAL NATIONAL**

### **4.1 : Intervention du Président de la LNC**

#### **4.1.1 : Chèques assurances**

Marc MADIOT informe que la FFC recevra dans les prochains jours les chèques relatifs aux assurances à hauteur de 224 402 euros pour les épreuves du mois de Juillet. Thierry BONVARLET accuse d'ores et déjà la bonne réception de ces envois.

#### **4.1.2 : Coupe de France PMU**

Le 16 novembre 2012 se tiendra la soirée de remise des récompenses de la Coupe de France PMU.

#### **4.1.3 : Aide du cyclisme professionnel au secteur amateur**

Quatre Comités régionaux (Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Rhône-Alpes) ont d'ores et déjà reçu l'aide 2012. Le Comité d'Auvergne n'a à ce jour produit aucun élément pour 2011. Pierre POUYET informe Marc MADIOT que les documents sont en cours d'envoi.

#### **4.1.4 : Championnats du Monde**

Marc MADIOT rappelle qu'une procédure avait été mise en place pour la mise à disposition des coureurs et des membres d'encadrements et souhaiterait l'application de cette procédure au moment de l'annonce de la sélection afin d'éviter que les équipes se retrouvent devant le fait accompli et apprennent la sélection de leurs coureurs dans les médias, ceci afin notamment d'éviter tout risque de contentieux en cas d'accident grave lors des Championnats.

Marc MADIOT demande donc une information écrite aux équipes sur les coureurs sélectionnés en Equipe de France.

Sur le suivi médical règlementaire en lien avec le Médecin fédéral, le Président de la LNC demande à la FFC que lorsqu'elle envisage de sélectionner un coureur elle lui adresse

directement la demande du quatrième volet du suivi règlementaire. Son équipe sera en parallèle mise en copie.

David LAPPARTIENT annonce qu'une amélioration de la procédure sera envisagée, notamment dès l'annonce de la pré-sélection au niveau médical.

S'agissant de l'information des équipes quant aux sélections, la procédure d'information sera mise en place.

#### 4.1.5 : Corticoïdes

Marc MADIOT fait part de plusieurs courriers adressés à la Ministre des Sports sur cette question tous restés à ce jour sans réponse.

Le Président de la LNC estime que les instances fédérales ont usé de tous leurs moyens d'action de lutte contre les corticoïdes et demande au Ministère d'intervenir.

David LAPPARTIENT souhaiterait que l'UCI adopte le protocole fédéral en matière d'examen médical sur les corticoïdes. Le Président fait néanmoins remarqué qu'il a été acté par plusieurs instituts le caractère dopant des corticoïdes.

#### 4.1.6 : Affaire DI GREGORIO

Marc MADIOT informe les membres que suite à l'enquête judiciaire ouverte à l'encontre du coureur cycliste Rémi DI GREGORIO pour trafic de produits dopants, son employeur, l'équipe Cofidis, a licencié le coureur. Le Président de la LNC s'étonne de cette décision, aucune suspension et aucune procédure disciplinaire n'ayant été menée par la FFC.

Christophe LAVERGNE fait remarquer que deux axes sont à prendre en compte dans ce dossier, à savoir le lien de travail entre un employeur et son employé, et le lien fédéral entre le coureur et la fédération. La rupture du contrat de travail du coureur intervient dans le cadre des rapports employé/employeur. Quant à une procédure disciplinaire fédérale, le Directeur Juridique informe que la FFC ne dispose d'aucun élément à ce jour susceptibles de justifier l'ouverture d'une procédure disciplinaire et rappelle que l'instruction est toujours en cours.

#### 4.1.7 : Bilan sportif 2012

Marc MADIOT se dit satisfait que la France ait eu neuf représentants aux Championnats du Monde sur route. Le Président de la Ligue regrette cependant que les points obtenus par les coureurs français en Continental Pro ne soient pas comptabilisés.

Marc MADIOT se félicite également de l'émergence au plus haut niveau de jeunes espoirs français.

Concernant les équipes professionnelles françaises, le Président de la Ligue fait part de sa grande inquiétude quant au devenir de certains coureurs si certaines équipes ne parviennent pas à trouver un financement pour la saison prochaine (chômage des coureurs et des encadrements). Cette dégradation financière aura aussi des incidences sur le recrutement de coureurs néo-pros.

#### 4.1.8 : Chrono par équipe, Championnats du Monde

Une réunion a été tenue à l'initiative de l'UCI après l'épreuve afin de réfléchir aux moyens de rendre plus attractif le cyclisme à la télévision. Plusieurs pistes ont été évoquées comme l'augmentation des bonifications aux sommets des cols, aux arrivées d'étapes, pour des échappées...

Dès 2013, des essais seraient envisagés afin de palier la chute des audiences constatée.

Cyrille GUIMARD rappelle avoir fait plusieurs propositions en ce sens à l'UCI et à ASO. Ce dernier pose la question d'un Championnat du Monde par équipe de marque. David LAPPARTIENT rappelle son opposition à cette idée, un Championnat du Monde étant réservé aux équipes nationales.

## **V. SITUATION BUDGETAIRE**

Pierre POUYET présente la synthèse sur le rapprochement budgétaire au 31 août 2012.

Le Trésorier général informe que les services comptables et financiers fédéraux sont à jour dans leur avancement des dossiers et de la mise à jour de leurs chiffres.

Pour réaliser le budget 2012, doivent entrer en recettes 1 312 Keuros et être reçus en charges 4 036 keuros.

Les produits s'élèvent à 14 404.1 Keuros pour un budget à 15 716 Keuros (92%). 11 679.7 Keuros de charges ont été enregistrées pour un budget à 15 716 Keuros (76.32%).

#### Services généraux et activités fédérales :

Les produits s'élèvent à 99 % du budget (84,3 % au 31/08/2011).

Les ressources de base (7 265,6 k€) représentent 96,4 % du budget et sont en progression de 6,01 % par rapport à celles arrêtées au 31/08/2011 (6 853,6 k €).

Arrêtées au 31/08/2012, le poste licences représente une facturation de 4 688,8 k € et dépasse le budget prévisionnel de 0,7 % (4 416,5 k € au 31/08/2011 pour mémoire).

Les droits d'engagement (445,5 k €) représentent la facturation des trois acomptes de l'exercice 2011-2012 effectuée courant mars, mai et juillet 2012.

Les assurances refacturées à la LNC s'élèvent à 503 k € (492,3 k € au 31/08/2011).

Les subventions diverses s'élèvent à 169 k €. Elles couvrent la subvention au titre du championnat d'Europe de BMX pour 163 k €. Compte tenu de son caractère de subvention "pure", cette subvention n'est pas soumise à la TVA et a été affectée au secteur associatif. Néanmoins, il convient de la prendre en considération à l'examen des comptes des activités sportives.

La subvention ministérielle affectée à la médecine fédérale a été comptabilisée et représente 301 k € (contre 330 k € au budget).

Les recettes de mécénats tiennent compte de 125 k € de La Française des Jeux, de 150 k € de Générali et de 400 k € d'A.S.O. (pour les exercices 2011 et 2012) qui sont utilisés à compter du 2 juillet 2012 à hauteur de 370 k € à titre de soutien aux clubs, comités départementaux et régionaux.

Les charges représentent 77,1 % du budget (77,8 % au 31/08/2011).

Les primes d'assurances sont comptabilisées au prorata temporis et incluent les régularisations de la saison 2011. Elles s'élèvent à un montant de 2 362,8 k € soit 85,2 % du budget (2 186 k € et 84,08 % au 31/08/2011).

Les charges de personnel s'élèvent à 1 435,2 k € soit 82,5 % du budget 1 471,8 k € et 85,5 % au 31/08/2011).

Les charges exceptionnelles de l'exercice de 62 k € représentent une charge sur une affaire prudhomme devenue définitive, laquelle était provisionnée au bilan du 31/10/2011 à hauteur de 154,2 k € (cf; le poste de reprise de provisions), ce qui traduit par un impact bénéficiaire sur le compte de résultat 2011-2012 de 92,2 k € (soit 154,2 k € de produits - 62 k € de charges).

#### Direction Technique Nationale :

La subvention ministérielle affectée à la D.T.N. soit 3 169,1 k € a été comptabilisée (contre 3 289 k € prévu au budget). Compte tenu de cette baisse significative ainsi que l'absence de produits relatifs aux Jeux Olympiques qui étaient budgétés à hauteur de 50 k €, le déficit de la D.T.N. sera supérieur d'environ 200 k € par rapport au budget, sauf à bénéficier en fin d'exercice d'un complément de subvention ministérielle.

Une partie du mécénat A.S.O. a été imputée à la D.T.N. à hauteur de 50 k € afin d'être affectée en couverture des charges des déplacements sur les challenges nationaux.

Les charges au 31/08/12 représentent 82,9 % du budget (72,8 % au 31/08/11).

Les salaires s'élèvent à 829,4 k € et représentent 84,4% du budget (762 k € et 83,2 % au 31/08/2011).

La ligne "stages et compétitions" est en dépassement par rapport à l'enveloppe budgétaire de 45,8 k € (775,8 k € contre 730 k €).

Les championnats du monde et d'Europe sur piste sont en dépassement par rapport à l'enveloppe budgétaire de 64,5 k € (239,5 k € contre 175 k €).

#### Organisation et Opérations assimilées :

Les produits enregistrés s'élèvent à 1 623,1 k €, soit 78,1 % du budget (1 264 k € et 85,7 % au 31/08/2011).

Les charges représentent 67,9 % du budget (68,8 % au 31/08/2011).

Les charges des championnats de France de cyclo-cross s'élèvent au 31/08/12 à 143,4 k € contre 151,6 k € au budget.

#### Autres activités :

Les produits enregistrés s'élèvent à 275,1 k €, soit 33,9 % du budget (415,9 k € et 54 % au 31/08/2011). Cet écart est dû principalement aux produits sur échange (partenariat) comptabilisés au 31/08/12 à hauteur de 15 k € (contre 173,3 k € au 31/08/2011).

Les produits afférents aux sites VTT s'élèvent au 31/08/2012 à 58,9k €, soit 65,2 % du budget (54,3 k € et 51,7 % en 2011).

Les charges au 31/08/2012 s'élèvent à 192 k € soit 35 % du budget (168,2 k € et 29,4 % au 31/08/2011). Les charges de structure seront valorisées en fin d'exercice.

Les charges afférentes aux sites VTT s'élèvent au 31/08/2012 à 133,4 k €, soit 73,4 % du budget (125,6 k € et 70,6 % en 2011).

#### France Cycliste :

Les produits enregistrés s'élèvent à 436,4 k €, soit 90,7 % du budget (394,7 k € au 31/08/2011).

Les recettes sur abonnements s'élèvent à 242,5 k € et représentent 98 % du budget (239,6 k € et 99 % au 31/08/2011).

Les charges au 31/08/2012 s'élèvent à 553,5 k € soit 89,5 % du budget (490,7 k € au 31/08/2011)

Le total des produits au 31/08/2012 est en augmentation de 12,37 % par rapport au 31/08/2011. Le total des charges au 31/08/2012 est quant à lui en augmentation de 8,41 % par rapport au 31/08/2011. Il reste pour tenir le budget à réaliser en recettes 1 311,9 k € (dont secteur lucratif 990 k €) et en ce qui concerne les charges ne pas dépasser la somme de 4 036,3 k € pour atteindre le budget ( dont secteur associatif 2 887 k € et secteur lucratif 1 084,6 k €).

## **VI. PROJETS INFORMATIQUES**

Le classement par points a été établi le 17 septembre 2012. Conformément aux prévisions.

Dans la réglementation fédérale actuelle, un club non affilié depuis cinq ans est considéré comme un nouveau club. Pour les licenciés, la notion de durée n'est pas mentionnée. Ainsi, un nouveau licencié serait une personne jamais licenciée FFC auparavant.

Henri LAFARGUE fait part de différentes interprétations de la règle selon les comités régionaux.

Est proposé qu'une personne non licenciée depuis n-2 soit considérée comme nouveau licencié à partir de 2013.

La proposition est adoptée.

## **VII. CENTRE NATIONAL DU CYCLISME A SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**

Olivier QUEGUINER présente l'état d'avancement du projet.

A ce jour, le vélodrome est en cours de construction conformément aux délais présentés. La charpente métallique du toit sera posée le mois prochain.

Le Directeur Général rappelle que le montage juridique et financier est un travail complexe, établi entre plusieurs organismes dont la CASQY et Vélopolis et que la FFC joue un rôle actif important, participant à chaque échange et étant consulté sur chaque point du dossier. L'objectif est une présentation du montage finalisé pour l'Assemblée Générale ordinaire extraordinaire du 17 novembre 2012. Le Conseil d'Administration se réunira préalablement sur cette question les 12 et 13 octobre 2012. Il a été demandé en ce sens à tous les interlocuteurs de produire les éléments nécessaires afin de respecter les échéances à venir. Parmi ces éléments, seront présentés le transfert de propriété et la convention de mise à disposition. Une convention tripartite avec ses annexes est également en attente de réception mais a déjà fait l'objet de premiers examens juridiques.

Sur le plan financier, aucun surcoût, en ce qui concerne la part FFC, n'a été enregistré.

Concernant la piste de BMX, Olivier QUEGUINER expose qu'entre les projets d'organisation et la réalisation des travaux, il subvient un certain delta justifié par l'évolution des qualités des infrastructures, se basant sur le modèle de Londres. Afin de respecter les exigences budgétaires, un compromis a été trouvé. Si les éléments techniques nouveaux ne seront pas totalement en adéquation avec ceux de Londres, il sera assuré une toiture immédiate. L'extension de la piste est d'ores et déjà prévue.

Les caractères techniques seront transmis à la Commission BMX et à l'encadrement fédéral. L'homologation de la piste sera demandée à l'UCI en vue de l'organisation de Championnats du Monde.

Sur le plan marketing, la FFC établit un plan marketing en vue de son installation au vélodrome. Le produit vélodrome devrait pouvoir être proposé aux partenaires FFC.

Olivier QUEGUINER rappelle l'attachement de la FFC a présenté à son Conseil d'Administration l'ensemble du projet finalisé dans les jours à venir, en espérant que l'ensemble des partenaires de ce projet produisent les documents nécessaires.

David LAPPARTIENT rappelle que dans un souci de respect des délais réglementaires, les dossiers de convocation à l'Assemblée Générale devront être adressés quelques jours après le Conseil d'Administration des 12 et 13 octobre et rappelle que la CASQY est au fait de ces exigences de délai. Le Président se refuse cependant de présenter des documents incomplets au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale, affirmant à nouveau que la FFC a tout mis en œuvre pour tenir ces délais.

Le CNPR se tiendra à Saint-Quentin en Yvelines les 16 et 17 novembre.

## **VIII. PROPOSITIONS DES COMMISSIONS**

### **8.1 : Commission du Cyclisme Pour Tous**

Roger BORDEAU présente les propositions de la Commission :

#### **8.1.1 : Trophée Label d'Or :**

Mise en place de la parité Hommes/Femmes sur les Parcours Annexes exclusivement, soit la création des catégories suivantes : WA : F 18/29, WB : F 30/39, WC : F 40/49, WD : F 50/59, WE : F 60/64, WF : F + 65. La proposition est validée.

Intégration de l'Ardéchoise dans le TLO. La proposition est validée.

#### **8.1.2 : Itinéraires de référence – espaces Cycloport :**

Enregistrement de la candidature de l'Ariègeoise pour créer un Espace Cycloport et mise en place d'un itinéraire de référence. La proposition est validée.

#### **8.1.3 : Masters :**

Modification du contenu des CF Masters Piste en supprimant l'omnium des féminines et en le remplaçant par les mêmes épreuves que pour les hommes. Est précisé que dans un premier temps un titre sera délivré pour chaque épreuve, mais uniquement pour celles qui composaient l'omnium féminin. La proposition est validée en ce sens.

Pour la piste, suppression de la notion plancher de trois comités différents pour six participants. La proposition est rejetée à l'unanimité.

En cohérence avec l'UCI, création d'une catégorie 70 ans et +. La proposition est validée.

Etudier la possibilité d'acquérir des vestes Equipe de France à prix coutant. La proposition est rejetée, la boutique FFC permettant de commander ces équipements en ligne.

David LAPPARTIENT conclut ce point en rappelant qu'une plaquette sur le cyclisme pour tous a été adressée à l'ensemble des Comités Régionaux pour diffusion auprès des clubs.

## **8.2 : Commission du BMX**

### 8.2.1 : Statistiques des licences FDJ :

Sylvain DUPLOYER présente les statistiques des licences dans les clubs ayant bénéficié du soutien de la fondation FDJ.

La Commission regrette que le succès ne soit pas au rendez-vous dans certains clubs : Mauves, Longueau, Golbey.

De grosses satisfactions sont enregistrées : Vico Sagone, Biguglia

Sylvain DUPLOYER propose d'ouvrir le bénéfice de la fondation FDJ aux clubs BMX déjà existant pour la réalisation de travaux et de mise à niveau des équipements. David LAPPARTIENT désapprouve cette proposition qui irait à l'encontre de l'esprit de la convention passée avec la FDJ et souhaite que l'aide aille là où le BMX n'existe pas afin d'implanter la discipline.

La Commission proposera une étude sur ce point lors d'un prochain Conseil d'Administration, seul habilité à décider d'un changement de politique.

## **8.3 : Commission du VTT**

Frank FILBIEN présente les propositions de la Commission.

### 8.3.1 : Mise en place de l'Indice de Performance :

A partir de 2013, la Commission propose que l'Indice de Performance Moyen (IPM) soit calculé sur deux ans glissants. Ainsi, en mai 2013, seront pris en compte les résultats obtenus par les coureurs entre juin 2011 et mai 2013 inclus. La proposition est validée.

### 8.3.2 : Cross-Country Elimination :

La Commission propose de créer un titre de Champion de France de cross-Country Elimination (Homme et Dame) à partir de 2013.

Le programme serait le suivant :

- Jeudi fin d'après-midi, XCE (précédé des qualifications au temps) ;
- Vendredi, pas d'épreuves, simples reconnaissances ;
- Samedi, quatre épreuves : juniors H, espoirs H, espoirs et élites D, élites H ;
- Dimanche, quatre épreuves, juniors D et cadettes, cadets, relais des comités régionaux.

Autre proposition de programme :

- Vendredi, pas d'épreuves, simples reconnaissances ;
- Samedi, autre épreuves, juniors H, espoirs H, espoirs et élites D, élites H ;
- Dimanche, quatre épreuves, juniors D et cadettes, cadets, XCE.

La proposition est validée sous la première forme de programme. Jean-Pierre GIBOURDEL rappelle cependant que des cahiers des charges ont été adressés et retournés par les organisateurs et que toute modification de programme est susceptible d'entraîner un cout financier supplémentaire.

### 8.3.3 : Coupe de France Cross-Country Olympique :

La Commission propose que les épreuves cadets et juniors du samedi après-midi se déroulent sur le circuit court avec application de la règle des 80% dans l'épreuve réservée aux juniors. La proposition est validée.

#### 8.3.4 Trophée France VTT Trial Indoor :

Est proposé d'intégrer une épreuve de VTT Trial lors du Trial Moto International Indoor à la demande de l'organisateur. Quatre épreuves sont organisées en France. Pour le VTT Trial, huit coureurs seraient sélectionnés par la DTN pour l'après-midi, les quatre meilleurs étant sélectionnés pour la Finale du soir.

La FFC accepte d'accorder le label Trophée de France contre le paiement d'un droit d'entrée FFC et l'assurance d'une certaine visibilité.

### **8.4 : Commission d'Aide et de Contrôle de Gestion**

#### 8.4.1 : Réforme de la procédure d'appel :

A ce jour, la CACG émet un avis sur l'obtention par les clubs du label DN1 et DN2, lequel avis est entériné ou non par le Conseil d'Administration. Un nouveau schéma procédural est proposé, lequel viserait à garantir l'indépendance de la CACG.

Est proposé que la CACG devienne un organe indépendant décisionnaire de première instance.

Concernant l'appel des décisions de la CACG, un choix doit être décidé entre donner compétence au Conseil d'Administration pour statuer en appel, ou orienter l'appel vers une section spécialisée du Conseil fédéral d'Appel, organe déjà indépendant qualifié notamment en matière disciplinaire et pour connaître de l'appel des décisions de la DNCG Professionnelle.

Christophe LAVERGNE explique que donner compétence au Conseil Fédéral d'Appel pour connaître de l'appel des décisions de la CACG serait la solution la plus concevable eu égard au calendrier des échéances à venir (réunions de la CACG et réunions des organes directeurs fédéraux en raison des dates de début de saison 2013).

Alain CALVEZ se déclare favorable à cette proposition, constatant que ni le Bureau ni le Conseil d'Administration ne peuvent être totalement neutres sur la question des engagements DN1 et DN2.

Christophe LAVERGNE explique également qu'un tel changement de procédure entraînera un renforcement de la CACG avec la présence d'un nouveau membre commissaire aux comptes, et la création d'une section spécialisée au sein du Conseil Fédéral d'Appel, différente de la section disciplinaire, composée de personnes qualifiées.

La proposition est soumise au vote : sur 8 voix, 7 pour, 1 contre, 0 abstention.

La proposition est adoptée en l'état suivant : la CACG devient un organe décisionnaire de première instance indépendant. Les décisions de cet organe seront susceptibles d'appel devant le Conseil Fédéral d'Appel.

#### 8.4.2 : Dépôt des dossiers d'examen

La CACG, chargée de l'étude des dossiers administratifs et financiers des clubs de DN 1 et 2, a constaté que plusieurs clubs de DN ne respectaient pas les délais fixés ou avaient pour habitude de produire des dossiers incomplets.

A la demande du Conseil d'Administration des 20 et 21 janvier 2012, la CACG propose un barème des sanctions en points à valoir sur les Coupes de France 2013 ainsi que des pénalités financières de manière graduelle suivant la nature des faits relevés.

La réception des documents est fixée au 30 novembre 2012. En cas de non-respect de cette date, une pénalité en points sera infligée pour tout retard dans la transmission.

Pour certains documents, tels que le procès-verbal d'assemblée générale, la transmission devra être faite avant le 14 décembre 2012. Passé cette date, une astreinte financière sera infligée par jour ouvrable de retard.

Une communication sera rapidement mise en place auprès des clubs de DN1, DN2 et des Comités régionaux dans l'attente de la validation du nouveau barème par le Conseil d'Administration des 12 et 13 octobre 2012.

Lors du Conseil d'Administration du mois de janvier 2013, un bilan sera réalisé par la CACG sur la mise en application de ce barème et sur le respect des délais fixés.

La proposition est adoptée et sera soumise au Conseil d'Administration des 12 et 13 octobre 2012 pour validation finale.

#### 8.4.3 : Entente Cycliste Raismes Petite-Forêt Porte du Hainaut

Jean-Pierre GIBOURDEL fait part de la demande du club d'être maintenu en DN2, ceci en dépit de sa relégation sportive.

Le Président rappelle que des règles de montée/descente ont été adoptées par le Conseil d'Administration des 29 et 30 juin 2012. A ce titre, le Bureau rejette la demande de dérogation.

Cependant, il est rappelé que dans l'hypothèse où un club ne pourrait remplir les critères administratifs ou financiers du cahier des charges d'engagement pour se maintenir ou accéder en DN2, il serait fait appel en priorité au premier club en position de relégation, à savoir l'Entente Cycliste Raismes Petite-Forêt Porte du Hainaut, pour lui proposer de se maintenir en DN2.

### **IX. EPREUVES OFFICIELLES**

Le calendrier des épreuves officielles 2013 est annexé au présent PV.

#### **9.1 : VTT**

Saison 2013, propositions d'attributions :

- 1ere manche de la Coupe de France XC à Saint-Raphaël (CAZ) du 29 au 31 mars 2013 ;
- 2eme manche de la Coupe de France DH et trial à Oz en Oisans (RHA) du 28 au 30 juin 2013 ;
- 3eme manche de la Coupe de France DH aux Ménuires (RHA) du 9 au 11 août 2013 ;
- 4eme manche de la Coupe de France Trial aux Ménuires (RHA) du 9 au 11 août 2013 ;
- 2eme manche Coupe de France XC à Saint-Pompon (AQU) du 3 au 5 mai 2013 ;
- 4eme manche Coupe de France XC/DH à Méribel (RHA) du 16 au 18 août 2013.

Les propositions sont adoptées.

#### **9.2 : Piste**

Saison 2013, attribution des Championnats de France Elite à la ville de Roubaix (NPC). Proposition adoptée.

#### **9.3 : Route**

Challenge National Juniors : Enregistrement de la candidature pour l'édition 2014 de la Finale du Challenge pour Le Signal d'Ecouvès (NOR).

Coupe de France des Comités Départementaux Cadets : Enregistrement de la candidature pour l'édition 2014 de la Finale du Cyclo Club Castelbriantais (PDL).

#### Candidatures Coupe de France cadettes 2013 :

- 1<sup>er</sup> mai 2013, La Merignacaise, SA Mérignac Cyclisme, Aquitaine ;
- 12 mai 2013, GP Fémin'Ain Izernore, Ambition Cyclisme Fémin'Ain, Rhône-Alpes ;

- 30 juin 2013, Classic Féminine Vienne Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Animation, Poitou-Charentes.

#### Coupe de France DN3, état des candidatures 2013 :

##### Zone 1 :

- 7 avril 2013, Prix de Coucy le Château, VC Amateur Saint Quentin, Picardie ;
- 9 mai 2013, 69em GP d'Aix en Othe, UVCA Troyes, Champagne Ardenne ;
- 26 mai 2013, Tour de la Communauté de communes du Pays Naborien, Comité de Moselle de Cyclisme, Lorraine.

##### Zone 2 :

- 3 mars 2013, Tour d'Ardèche Méridionale, Union Cycliste Aubenas, Rhône Alpes ;
- 28 avril 2013, Boucles de la Haute Vienne, UV Limousine, Limousin ;
- 9 juin 2013, Grand Prix du Périgord Blanc, SA Mussidan, Aquitaine ;

FINALE Coupe de France des clubs DN3 2013 : 15 septembre 2013, Ronde Mayennaise, Laval Cyclisme 53, Pays de Loire.

#### **9.4 : Polo Vélo**

Attribution des Championnats de France 2013 au Vélo Sport de Rhuys (BRE).

#### **9.5 : BMX**

##### Coupe de France 2013 :

Enregistrement de trois candidatures: Joué les Tours (CEN), Pernes les Fontaines (PRO), Compiègne (PIC).

Le Bureau donne mandat au Président pour valider les attributions après réception des cahiers des charges finalisés.

##### National BMX Saison 2013 :

Enregistrement et attribution à la candidature pour la Zone Sud-Ouest à Soues (MPY).

##### Indoor 2013 :

Enregistrement de la candidature de Saint-Etienne (RHA) les 8 et 9 décembre 2012.

## **X. HOMOLOGATIONS DES RECORDS DE FRANCE PISTE**

- **Record de France 3 km cadets** : Valentin MADOUAS, 3'32"376, 18 juillet 2012 au Vélodrome Toulon-Provence-Méditerranée à Hyères (CAZ). Ancien record : Maxime PIVETEAU, 3'35"588, Hyères, 9 juillet 2010 ;
- **Record de France 2 km Cadettes** : Alphanie MIDELET, 2'42"218, 19 juillet 2012 au Vélodrome Toulon-Provence-Méditerranée à Hyères (CAZ). Record à établir.

Le Bureau valide à l'unanimité les records présentés.

## **XI. STATUTS DU COMITE REGIONAL COTE D'AZUR**

Après examen du projet et avis juridique, le Bureau valide le projet de Statuts du Comité régional Côte d'Azur.

Pour rappel, lors de sa séance du 30 août 2012, le Bureau avait validé les Statuts du Comité régional Normandie. Suite à une erreur dans la transmission du projet, le projet tel qu'adopté et rectifié a été annexé au procès-verbal du 30 août 2012 dans sa version définitive et exacte.

## **XII. CNDS : SCHEMA DIRECTEUR DU BMX**

Pour information des membres, est présentée la mise à jour du Schéma Directeur de développement territorial des pistes de BMX tel qu'il sera présenté au CNDS.

## **XIII. PLAN DE DEVELOPPEMENT DU CYCLISME FEMININ**

Le projet fédéral de féminisation 2013-2016 sera présenté au Conseil d'Administration des 12 et 13 octobre 2012 tel que transmis au membres du Bureau Exécutif.

Les grands axes avaient été validés par le Conseil d'Administration des 29 et 30 juin 2012 (accompagner le haut niveau, développer la pratique féminine pour tous els publics, structurer la pratique compétitive en Région, Communiquer).

Les axes seront ainsi déclinés selon le schéma suivant : action, pilote référent, échéances et budget.

## **XIV. REFORME DU PROJET COMPTABLE ET FINANCIER**

Thierry BONVARLET présente l'échéancier de la réforme et de la mise en place du nouveau logiciel des achats :

- Installation du logiciel des achats et du suivi budgétaire : fin août 2012
- Phase de travaux d'analyse des besoins spécifiques de la FFC : 19 septembre 2012
- Rapport d'analyse : 27 septembre 2012
- Phase de paramétrage du logiciel : 28 septembre – 8 octobre 2012
- Présentation du logiciel aux Directeurs de service fédéraux : 8 octobre 2012
- Formation du personnel : 14-16 octobre 2012
- Exploitation : 1<sup>er</sup> novembre 2012
- Journée d'accompagnement : novembre 2012

## **XV. DECRET DE 1955**

Un courrier a été adressé à la Ministre des Sports, laissé sans réponse à ce jour. L'arrêté ministériel est toujours en attente de publication.

Le Ministère des Sports a produit en août une circulaire annonçant qu'une nouvelle circulaire liée à la sécurité des épreuves serait mise en place.

Après consultation du Ministère de l'Intérieur, Christophe LAVERGNE annonce que certaines remarques présentées deux ans auparavant par la FFC ont été intégrées, à savoir la priorité de passage quasi systématique pour les épreuves cyclistes et le renforcement du rôle des signaleurs.

## **XVI. QUESTIONS DIVERSES**

### **16.1 : Article 5.5 réglementation relative aux mutations**

Jean-Pierre GIBOURDEL demande l'avis du Bureau sur la période de référence pour les Comités régionaux afin de délivrer l'attestation en vue des mutations.

David LAPPARTIENT se montre défavorable à ce que la dette des clubs soit appréciée à l'exercice précédent et souhaite que les comités régionaux puissent apprécier l'ampleur de la dette, dans une limite de trois mois. Cette proposition est mise à l'essai pour la saison à venir.

### **16.2 : Bail commercial de mise à disposition des locaux**

Le bail commercial conclu avec la société HSBC pour la location de salles de réunions, d'archives, et de places de parking arrive dans sa première échéance triennale le 31 mars 2013.

Dans l'optique de son déménagement à Saint-Quentin en Yvelines, la FFC souhaite dénoncer le bail commercial, conformément aux dispositions prévues pour ce cas de figure.

Faute de dénonciation, la FFC sera tenue de payer les loyers dus entre son départ et la fin de la prochaine période triennale, soit le 31 mars 2016.

Le Bureau décide de donner congés au bail commercial de location avant la fin du délai de préavis, le 30 septembre 2012. Les locaux seront libérés au 31 mars 2013.

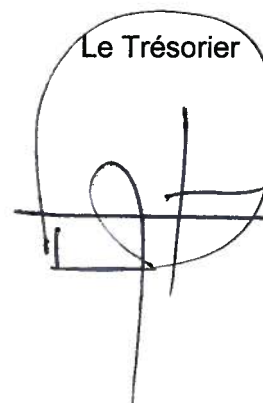
**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h45.  
Prochaine réunion le jeudi 15 novembre 2012, à 9 heures au siège fédéral.**

Le Président



**David LAPPARTIENT**

Le Trésorier



**Pierre POUYET**

## **Plan d'actions**

<b>Points de l'ordre du jour</b>	<b>Personnes concernées</b>	<b>Actions et échéances</b>
<b>III. VIE FEDERALE ET INFORMATIONS DIVERSES</b>		
<b>III.2 Equipements Sportifs</b>	Direction Générale	Présentation de Monsieur Guillaume SCHWAB aux Comités régionaux, présentation dans « La France Cycliste »
<b>III.11 dette du Comité régional de Guadeloupe</b>	Michel BERGEAT, Pierre POUYET	Demander au Comité la présentation des éléments comptables et financiers
<b>IV. INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA LNC</b>		
<b>4.1.4 Championnats du Monde</b>	Présidence, DTN, LNC	Information des équipes lors des sélections nationales
<b>VII. CENTRE NATIONAL DU CYCLISME A SAINT-QUENTIN EN YVELINES</b>		
<b>Adoption du projet</b>	Direction Générale, Direction Juridique	Envoi aux membres du Conseil d'Administration de l'ensemble des documents relatifs au projet final, en vue de l'AG du 17 novembre 2012
<b>VIII. PROPOSITION DES COMMISSIONS</b>		
<b>8.2 Commission BMX</b>		

8.2.1	Sylvain DUPLOYER	Présentation au CA des 12 et 13 octobre d'une proposition d'ouverture de la fondation FDJ aux clubs BMX déjà existants.
<b>8.4 Commission CACG</b>		
8.4.1 Réforme de la procédure	Jean-Pierre GIBOURDEL, Christophe LAVERGNE	Mise en place de la section ad hoc spécialisée du Conseil Fédéral d'Appel
8.4.2 Dépôt des dossiers d'examen	Jean-Pierre GIBOURDEL, Christophe LAVERGNE	Information des Comités régionaux et des clubs sur le nouveau barème de pénalités
<b>XIII. PLAN DE DEVELOPPEMENT DU CYCLISME FEMININ</b>		
Projet fédéral de féminisation	Laurence LEBOUCHER	Présentation du plan 2013-2016 au Conseil d'Administration des 12 et 13 octobre 2012
<b>XII POINTS DIVERS</b>		
16.1 Règlement des mutations	Jean-Pierre GIBOURDEL	Mise à jour de l'article 5.5
16.2 Bail commercial	Direction Juridique,	Dépôt du congés de bail

## **Plan des annexes**

*Annexe 1 : Statistiques des Licences BMX FDJ (page 17)*

*Annexe 2 : Schéma Directeur de développement territorial des pistes de BMX (pages 18 à 20)*

*Annexe 3 : Calendrier des épreuves officielles 2013 (pages 21 à 27)*

*Annexe 4 : Statuts du Comité régional Côte d'Azur (pages 28 à 36)*